

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—
4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECOQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1866

MONNAIES INÉDITES

DES

MARQUIS DE MONTFERRAT,

FRAPPÉES A CHIVASSO, CASAL, ETC.

PLANCHE XI.

L'histoire des marquis de Montferrat comprend deux périodes distinctes ; la première dite Aléramique, du nom d'Aleram, premier marquis de Montferrat, commence avec celui-ci, dure trois siècles environ et finit en 1505, dans la personne de Jean I^{er}, mort sans postérité.

La seconde période est celle des Paléologues.

Jean I^{er} avait, en mourant, laissé ses États à Yolande sa sœur, femme de l'empereur Andronic II, ou à celui de ses fils qu'elle désignerait. Ce choix tomba sur Théodore, le second d'entre eux, qui, arrivé à Casal, en 1506, eut d'abord à soutenir une lutte prolongée contre ses divers compétiteurs, les vainquit et fonda cette dynastie des Paléologues de Montferrat éteinte, deux cents ans plus tard, avec le marquis Jean-Georges, en 1555.

On ne possède pas de monnaies frappées durant la période aléramique, et, suivant toute apparence, il n'en a pas été fabriqué alors. Je laisserai donc cette époque de côté, me bornant à parler des Paléologues, ainsi que du court espace de temps qui s'écoula entre l'extinction de cette race dans le

Montferrat et la réunion du marquisat à l'État de Mantoue, c'est-à-dire de 1555 à 1556.

Les monnaies de Montferrat, éparpillées dans une foule d'ouvrages consacrés à la numismatique italienne, attendirent longtemps une monographie spéciale. Cette lacune fut enfin comblée par un savant éminent⁽¹⁾, et l'on put, dès lors, se faire une juste idée de la richesse de cette série trop longtemps oubliée, malgré la variété de ses types et l'habituelle beauté de sa fabrication.

Les huit années qui viennent de s'écouler depuis la publication de cet important ouvrage, ont fait surgir quelques pièces nouvelles pour le marquisat de Montferrat. Leur description formera le sujet du présent mémoire, et si la quantité de ces monnaies inédites n'est pas considérable, leur importance, celle de la première surtout, ne peut manquer, à mon avis, d'intéresser le lecteur.

THÉODORE I^{er}, PALÉOLOGUE, 1306-1338.

S. IOHANNES . B. Saint Jean-Baptiste debout et de face. A l'extrémité de la légende on remarque un différent monétaire en forme de clou à tête pointue.

Rev. ✠ THEOD^oMARCKO. Fleur de lis.

Or. Pèse gr. 3.40. Ma collection. (Pl. XI, n^o 4.) Florin fabriqué à l'imitation de ceux de Florence.

Cette monnaie que, d'après les caractères de la légende, j'assigne sans hésiter à Théodore I^{er} plutôt qu'à Théodore II, ne se trouve pas mentionnée dans le décret de 1510,

(1) D. PROMIS, *Monete dei Paleologi Marchesi di Monferrato*. Torino, 1858, in-4^o.

de l'empereur Henri VII (1). Elle est donc postérieure à cette époque; car l'ordonnance proscrivant les *Imperiales factos in Clivassio* n'eût pas manqué d'y joindre les florins de la même localité. C'est après 1512, au moins, qu'il convient d'en reporter l'émission (2).

Le titre élevé de notre florin concorde très-bien avec le dire de Benvenuto San Giorgio (3), qui indique 24 carats moins un grain de remède; quant au poids fourni par le même document, il devrait être égal à celui des florins d'or de Florence, soit, d'après le calcul de D. Promis, à gr. 5.5585; la légère différence en moins qui se remarque sur la pièce de Théodore I^{er}, n'a rien qui doive surprendre: l'exemplaire, quoique bien conservé, n'est pas ce que l'on appelle fleur de coin, et la tranche porte en deux endroits la trace d'une altération légère mais suffisante pour expliquer l'amointrissement du poids primitif.

La Chronique de San Giorgio dit encore que le nouveau marquis de Montferrat fabriqua ses florins *sotto il nome e insegna sue*.

Insegna peut indifféremment se traduire par armoiries, et par signe ou marque. Si l'on adopte le premier sens, la phrase de la Chronique ne se rapporte pas à notre mon-

(1) C. GAZZERA, *Discorsi intorno alle Zecche*, etc. *Atti dell' Accademia di Torino*, t. XXXVII, p. 109.

(2) « Seguendo Teodoro le parti di Enrico VII, e questi essendo nel 1512 « a Pisa, per far dispetto ai Fiorentini, secondo scrive il Villani, gli « concesse di battere fiorini d'oro al conio di quelli di Firenze. » D. PROMIS, *Mon. dei Paleologi*, p. 44.

(3) BENVENUTO SAN GIORGIO, *Cronica del Monferrato*. Édition de B. Vernazza. Turin, 1780, in-4^o, conf. p. 124.

naie, mais peut-être à quelque autre émission faite par Théodore I^{er} (1). Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il ne s'agit que d'un signe ou différent monétaire, ce qui est ma manière de voir, la concordance sera complète et ce troisième rapprochement m'autorisera à appliquer au florin inédit que je produis ici, la description faite par San Giorgio.

Ce différent, en forme de clou à tête forte et pointue, est très-significatif, et possède toute la valeur d'une arme parlante. Si l'on se rappelle que l'atelier monétaire de Théodore I^{er} fonctionnait à Chivasso, en latin Clavasium, il ne sera pas difficile, en rapprochant ce dernier nom de *clavus*, *clavatus*, *clavatio*, etc., de voir que le clou qui suit la légende est une véritable *insegna*, non pas du prince, il est vrai, mais de la localité.

L'apparition du précieux florin de Théodore I^{er} constitue une importante acquisition pour la série de Montferrat, car, bien que l'on sût par divers documents, que les Paléologues avaient fabriqué des monnaies d'or à plusieurs époques, on n'en connaissait aucun exemplaire antérieur au règne de Guillaume VII (1495-1518).

Il faut espérer que de nouvelles découvertes viendront, un jour, apporter d'autres pièces de ce métal, pour la longue période écoulée entre Théodore I^{er} et Guillaume VII. L'active production de l'argent et du billon rendent cette supposition vraisemblable.

(1) On a de ce prince une ordonnance relative à la fabrication de florins d'or, datée du 27 septembre 1336. Conf. D. PROMIS, *Mon. dei Paleologi*, p. 12.

JEAN I^{er}, PALÉOLOGUE (II DE MONTFERRAT), 1338-1372.

M. le chevalier D. Promis a donné, pl. I, n° 4, une jolie monnaie qualifiée *quarto di grosso*, et portant la légende : S.IOHES.EVANGELISTA. Un exemplaire qui se trouve dans ma collection fournit une légère variante consistant dans une petite croisette placée au centre de la croix.

THÉODORE II, PALÉOLOGUE, 1381-1418.

Variété de D. Promis, pl. II, n° 10. La rosette est placée dans le troisième canton de la croix, au lieu de se trouver dans le premier.

Variété de pl. II, n° 11. La rosette placée dans le deuxième canton.

Les trois monnaies anonymes n°s 9, 10 et 11 que le savant conservateur de Turin a cru devoir attribuer à Théodore II, en raison du patron S. Theodorus, qui y est nommé, pourraient bien, ainsi que les deux variétés ci-dessus, appartenir à différents règnes ; ce qui m'enhardit à présenter cette supposition, c'est que la seconde de mes variantes porte au revers une croix fort différente des précédentes.

Si toutes ces pièces émanent de Théodore II, il me semble que tout au moins la dernière appartient aux plus récentes émissions faites par ce prince.

JEAN III, PALÉOLOGUE (IV DE MONTFERRAT), 1445-1454.

◊✠◊ IOHANNES MARCHIO. Targe ; à droite, un point.

Rev. ·✠· ΜΟΝΤΙΣΦΕΡΡΑΤΙ · ΖϞ'. Croix effilée ornée de quatre points dans les angles.

Billon. Pèse gr. 0.59. Ma collection. (Pl. XI, n° 2.)

..... ΝΕΣ ϞΗΙΟ..... Targe.

Rev. ΟΝΤΙΣ ΡΑΤΙ · ΖϞ' Croix semblable à la précédente, *maglia di bianchetto*.

Billon. Pèse gr. 0.25. Ma collection. (Pl. XI, n° 3.)

Ces deux pièces ont l'avantage d'enrichir notablement le règne de Jean dont on ne connaissait jusqu'ici qu'une seule monnaie. Toutes deux offrent des types nouveaux, et la forme si grêle des croix du revers confirme ce que j'ai dit plus haut sur la modification progressive de ce type.

La seconde de ces monnaies est regrettamment incomplète à l'endroit des légendes, mais la terminaison ...ΝΕΣ du nom du marquis ne laisse aucun doute sur l'attribution.

Les poids indiqués doivent, à peu de chose près, être considérés comme exacts, parce que les deux pièces, et surtout la seconde, sont plutôt irrégulièrement frappées, qu'altérées par la circulation.

Ces deux monnaies identiques, à l'exception du globule qui accoste la targe sur le n° 2, sont-elles de même valeur? Je suis porté à le croire, quoique l'une pèse deux fois plus que l'autre.

Le caractère des lettres et, en particulier, le Ϟ arrondi ne permet pas d'attribuer ces deux nouvelles monnaies à un autre prince du même nom. Théodore II est le premier qui ait fait usage de ce caractère.

BONIFACE 1^{er}, PALÉOLOGUE (IV DE MONTFERRAT), 1483-1493.

◦ BONIFAT ◦ MATR ◦ MONTISF. Écusson surmonté de l'aigle à deux têtes et accosté des lettres B — M.

Rev. SVB : MVMN * PRESIDVM. Croix cléchée et fleuronée dans un double grénétis. De l'entourage intérieur, quatre fleurons retombent dans les cantons de la croix.

Billon. Pèse 3 gr. Ma collection. (Pl. XI, n° 4.)

M. le chevalier D. Promis a publié un *grosso* presque semblable, mais dénué des lettres B — M qui accostent l'écusson. L'empreinte, d'après laquelle il a donné cette pièce communiquée par M. le chevalier Heydeken, était peut-être fautive; en tout cas, il m'a paru nécessaire de faire connaître mon exemplaire qui offre encore de notables différences dans le dessin du revers.

GUILLAUME II, PALÉOLOGUE (VII DE MONTFERRAT), 1493-1498.

Parmi les monnaies d'or indiquées par l'auteur des *Monete dei Paleologi*, il en est une figurée pl. III, n° 5 et qualifiée *double ducat*, qui existe à peu près identiquement reproduite en argent dans la célèbre collection de Reichel, sous le n° 2240. La seule différence consiste dans l'adjonction des lettres ZC' à la fin de la légende du droit, ainsi que dans une très-légère augmentation du module.

L'auteur du Catalogue de Reichel indique, pour ce teston, un poids de 1 solotnik et 28 doli, soit gr. 9.7758.

La même collection donne aussi quelques variantes de légendes pour les n° 8 et 9 de Promis, pl. IV.

Le n° 11, de ce dernier, existe, chez moi, avec le mot VICARIVS, au lieu de VICA.

Je possède également deux variétés des n° 8 et 9, trop insignifiantes pour être mentionnées autrement que comme un indice de l'abondance de cette fabrication.

Le n° 13, pl. V, de Promis, figure la tête de S. Evasius accostée des lettres S — A. Mon exemplaire donne S — V.

✱ M · AR · G · M · MO · FER · VI · PP'S · IMP..

Saint Evasius à mi-corps et de face.

Rev. IN · HOC · SIGNO · VINCES. Croix fleuronnée, chargée au milieu d'un cercle entourant la lettre C (?) Entre le commencement et la fin de la légende se trouve la tête du saint.

Billon. Pèse gr. 0.75. Ma collection. (Pl. XI, n° 5.)

La légende qui suit : *Moneta argentea Gulielmi, marchionis Montisferrati, vicarii perpetui sacri imperii* me paraît avoir beaucoup de rapports avec la *demi-parpaillole* attribuée par M. D. Promis au marquis Jean-Georges (conf., pl. VII, n° 10).

Le type n'est assurément pas le même, mais la légende a une grande ressemblance, au premier abord, et il ne serait peut-être pas inutile de s'assurer de la lecture de cette dernière monnaie que l'auteur dit être *molto consumata*.

GVLIELMVS · MAR · MONT (les lettres N et T liées ensemble) FER · ZC. Buste juvénile à gauche.

Rev. DOMINVS · PROTECTIO · MEA. Cerf couché, au milieu d'une palissade circulaire de branchages, et tourné vers la droite.

Argent. Teston. Pèse gr. 9.50. Collection impériale de France.

(Pl. XI, n° 6.)

Cette charmante pièce, qui nous donne le portrait de Guillaume, enfant, est d'une exécution remarquable.

Le même médailler renferme une monnaie que j'ai déjà rencontrée ailleurs, c'est un exemplaire irrégulier de l'écu d'or figuré par D. Promis, pl. IV, n° 5, dont la légende est : **MONETA · AVRE · C · M · MO · IE · TII (?) PP · IM**. C'est assurément l'œuvre d'un faussaire, car ces pièces sont toujours éloignées du poids normal, celle du cabinet impérial ne pèse même que 2 grammes !

Les règnes de Boniface II Paléologue, VII de Montferrat, et de Jean-Georges, compris entre les années 1518 et 1555, ne m'ont fourni aucune pièce nouvelle, mais seulement une notable quantité de variantes sans intérêt.

CHARLES V, 1533-1536.

Le dernier de ces princes étant mort sans enfants, Charles-Quint déclara le fief dévolu à l'empire et il n'y fut plus frappé d'autres monnaies qu'à son propre nom jusqu'à l'année 1556, époque à laquelle l'empereur, écartant les prétentions du duc de Savoie et du marquis de Saluces, adjugea les États de Montferrat à Frédéric Gonzague, époux de Marguerite Paléologue.

Indépendamment de quelques monnaies émises à Casal, au nom de l'empereur Charles-Quint, dans les années 1555 à 1556, et que l'on possède en nature, il en est quatre autres signalées par l'ordonnance monétaire du 28 janvier 1556 et dont on n'a pu jusqu'ici constater l'existence.

J'ai été assez heureux pour retrouver la plus importante de ces monnaies, c'est la suivante :

CAROLVS IMPERATOR · etc. · Écusson surmonté
d'un demi-aigle à une tête.

Rev. MONTISFERATI. Croix feuillue. Écu au soleil.

Or. Pèse gr. 3.30. Ma collection. (Pl. XI, n° 7.)

Voici la description de cette pièce telle qu'elle se trouve
dans l'ordonnance de 1556 :

*Scuto d'oro del sole con l'aquila da una testa, la quale
cum le ale abraçia l'arme generale di S. M. et le lettere
intorno che dicono CAROLVS IMPERATOR da una parte, et
cum la croce fatta a fogliami et le lettere intorno che
dicono MONTISFERRATI dall' altra parte.*

En face d'une description aussi précise et qui se rapporte
de tout point à mon exemplaire, il est permis de présenter
cette monnaie comme l'un des derniers monuments de la
fabrication monétaire du Montferrat.

L'atelier de Casal ne cessa pas de fonctionner après
Charles-Quint; on sait que Marguerite Paléologue, au
contraire, y autorisa la frappe d'espèces à son nom. On
pourrait peut-être les comprendre dans la série montférine,
mais, conformément à l'exemple de mes devanciers, je
m'en abstiendrai et je terminerai ici cet exposé.

A. MOREL FATIO.

